



La facturation

Droits d'inscription

Membres et candidats à l'exercice : 50 \$

Étudiants inscrits: 25 \$

Membres de 65 ans et plus : 25 \$

Membres d'un organisme partenaire de l'OTTIAQ et aspirants : 50 \$

Non-membres : 87,50 \$

M'inscrire



Description

Les questions que peut soulever la facturation sont multiples : Quelles informations doivent figurer sur ma facture? Combien valent mes services? Quelle tarification devrais-je appliquer à un dossier donné? Quelles sont les répercussions de l'utilisation d'une mémoire de traduction sur la facturation? Dois-je facturer le nombre de mots dans le texte de départ ou celui du texte d'arrivée?

Ce ne sont que quelques-unes des questions qui sont abordées dans le cadre de cet atelier interactif. Animé par un traducteur agréé président d'un cabinet de traduction et un traducteur agréé en pratique privée, cet atelier vous présentera aussi une nouvelle perspective de la facturation comme outil de marketing. En effet, vos factures vous offrent un moyen de faire valoir votre professionnalisme et de vous démarquer de vos concurrents.

Attention : la captation de cet atelier a eu lieu en novembre 2009. Certaines modifications ont été apportées à la TVQ et à la TVH en 2010.

Mise en ligne : février 2010

Formateurs

Grant Hamilton, traducteur agréé

Lorie Palmer, CA, CIA

Sébastien St-François, traducteur agréé